

## **Mouvement 2024**

### **Poste d'enseignant pour le DISPOSITIF « ACCUEIL ET SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS » - TPS**

#### **TEXTE DE REFERENCE**

- Loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république du 8 juillet 2013. Art.44 ;
- Loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance
- Circulaire n° 2012-202 du 18 décembre 2012 (BOEN du 15 janvier 2013) ;
- Arrêté du 18 juillet 2013 (BO n°30 du 25-07-2013) relatif au référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

#### **CADRE GENERAL DE LA FONCTION**

L'enseignant(e) exerce sous l'autorité l'IEC de Chambéry 4  
Chargé à 100% de mission d'enseignement, il fait partie intégrante de l'équipe pédagogique qui conçoit le projet d'accueil et de scolarisation en lien avec la collectivité territoriale et les professionnels locaux de la petite enfance. Il contribue à la mise en œuvre des priorités nationales et des plans nationaux.

#### **IMPLANTATION DE L'EMPLOI ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL**

- Circonscription de Chambéry 4
- Classe des tout-petits de l'école « Les Châtaigniers »

L'enseignant en dispositif TPS intervient à plein temps au sein de la classe, en collaboration avec le coordonnateur pédagogique du réseau, et les partenaires de la petite enfance.

#### **LES MISSIONS**

L'enseignant(e) intervient tout au long de l'année afin de contribuer à créer les conditions d'une première scolarisation réussie dans l'objectif de :

- favoriser l'éveil de la personnalité des enfants ;
- stimuler leur développement sensoriel, moteur, langagier, cognitif et social ;
- concourir à leur épanouissement affectif ;
- développer l'estime de soi ;
- impliquer les parents dans la compréhension de l'école et les associer à cet objectif.

Son action pédagogique vise à accueillir et accompagner la scolarisation précoce des enfants et de leur famille, issus de milieux les plus éloignés de l'école.

Il s'agit d'identifier finement les besoins spécifiques de chacun de ces jeunes élèves pour adapter les réponses pédagogiques et didactiques, pour aménager les temps et les espaces afin de permettre une scolarisation réussie.

L'action pédagogique de l'enseignant de toute petite section est centrée avant tout sur l'acquisition du langage oral, en accordant toute sa place au jeu et à la manipulation des objets. L'éducation sensorielle, les activités physiques et la motricité fine, la rencontre avec le langage écrit et les expériences sensibles constitueront le cœur des activités mises en œuvre avec ces très jeunes élèves.

L'action de l'enseignant de toute petite section doit être pensée en articulation avec l'équipe pédagogique de l'école, les personnels ATSEM et les personnels locaux de la petite enfance.

**L'enseignant participe activement au travail de priorisation d'accès des familles au dispositif, ainsi qu'aux commissions.**

**L'enseignant participe activement à la mise en œuvre d'actions à la parentalité sur le dispositif, pendant le temps scolaire et de restauration des élèves, ainsi qu'à la structuration du suivi de leur financement par la cité éducative.**

## COMPETENCES

Le candidat devra :

- Posséder une solide connaissance des besoins spécifiques des très jeunes enfants ;
- Connaître les principaux repères de leur développement sensoriel, cognitif, moteur et langagier ;
- Posséder une bonne maîtrise pédagogique de l'enseignement du langage oral en maternelle ;
- Connaître et comprendre le contexte social du public accueilli, les enjeux et leviers liés à l'Education prioritaire ;
- Se projeter sur la proposition d'un environnement riche, adapté aux besoins des jeunes enfants ;
- Se projeter sur une organisation et aménagement de l'espace classe en prenant en compte les besoins des très jeunes enfants et savoir le faire évoluer ;
- Concevoir l'organisation du temps de manière souple et individualisée ;
- Créer les conditions de travail en coordination avec l'ATSEM ;
- Être en mesure de travailler en lien étroit avec la famille, afin d'établir des relations de confiance, de contractualiser cette scolarisation avec la souplesse nécessaire ;
- Être capable de travailler avec les acteurs locaux de la petite enfance.
- Savoir agir avec éthique et responsabilité, dans le respect des principes du service public d'éducation.
- Faire preuve d'esprit d'initiative appropriée.
- Savoir organiser son travail, en rendre compte

## MODALITES DE CANDIDATURE

**Candidature à renvoyer à la DSDEN (Lettre de motivation + CV)**

**avant le lundi 6 mai 2024 sur [ce.dsden73-mouvement@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden73-mouvement@ac-grenoble.fr)**

**Les entretiens auront lieu entre le lundi 13 mai et le jeudi 23 mai 2024**